

# NEWSLETTER

Le SiAVEz-vous ?



Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère

## ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

GEMAPI

La régie du SIAV est intervenue sur les axes de la **Corrèze**, la **Couze Vézère**, la **Loyre de Cosnac**, la **Loyre Vézère**, le **Clan**, le **Maumont** et du **Rieux Tort** ces dernières semaines. La gestion de la ripisylve est une action de prévention face aux arbres menaçants dans le cadre du risque inondation.



## RESTAURATION DE MARES

GEMAPI

Le SIAV a restauré quatre mares communales sur la commune de Charrier-Ferrière en respectant les préconisations indiquées par la Cellule d'Assistance Technique aux Zones Humides pilotée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Ce projet est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine, la Fondation Vinci Autoroutes et les Fonds Verts. La classe de BTS2 Aménagements Paysagers du Campus du Végétal du Pays de Brive est venue observer le chantier. Un chantier participatif a eu lieu avec les salariés de Vinci Autoroutes.

## FRESQUES DE L'EAU

Animation

4 fresques de l'eau ont rythmé le début de l'année dans les communes de Turenne, Malemort, Cublac et Saint-Pardoux-l'Ortigier. Les participants ont pris le temps de comprendre le fonctionnement des petit et grand cycles de l'eau ainsi que les causes et conséquences des impacts sur les milieux aquatiques.

*Leurs idées ?*  
POUR ÉCONOMISER L'EAU

- Surveiller les fuites d'eau,
- Minuter son temps sous la douche avec une musique
- Privilégier les plantes peu gourmandes en eau pour le jardin
- Préserver les zones humides par le biais du P.L.U



## SUIVI & ENTRETIEN DES OUVRAGES COMMUNAUX

GEMAPI

En mars, le SIAV a débuté un inventaire des ouvrages communaux qui traversent nos cours d'eau L'intérêt ? Vérifier l'état diagnostiqué en 2017/2028 et l'encombrement en amont. Cela permettra d'établir un état des lieux de la continuité écologique (sédimentaire et piscicole) afin de prévoir les travaux pour les communes et/ou un rétablissement de la continuité écologique.

# RE-SOURCE

## Zoom sur LES MARES



Exemple d'une mare à  
Chartrien-Ferrière

Une mare est un écosystème où l'eau stagne sur une faible profondeur.

Elles sont alimentées par les eaux de pluie, le ruissellement et les nappes phréatiques. Elles sont installées dans des dépressions imperméables, souvent sur une couche d'argile.

Leur origine est double, elles peuvent être naturelles ou anthropiques\* pour des besoins domestiques, agricoles ou des activités économiques.



Les mares rendent des **services** :

- écologiques : assurer le cycle de vie des espèces
- économiques : améliorer la qualité et la quantité d'eau
- pédagogiques : support à l'éducation à l'environnement



Les mares sont des réservoirs de biodiversité autant pour la faune que pour la flore. Elles représentent un habitat propice et indispensable pour certaines espèces. Ces dernières assurent leur cycle de vie (alimentation, reproduction, refuge). Certaines espèces sont immergées en permanence, d'autres oscillent entre le milieu terrestre et le milieu aquatique, et d'autres vivent sur les abords et vont ponctuellement à la mare.



## SALON DES MÉTIERS

### Animation

Le SIAV était présent au Salon des métiers en faveur des élèves de 4ème. Les élèves ont pu échanger avec Coraline et Mathias pour parler de leur métier et des savoir-faire et qualités humaine.



## ENTENTE VÈZÈRE AMONT/CORRÈZE

### GEMAPI

L'Entente a présenté, lors de son dernier comité de pilotage, le 30 janvier 2025 à Uzerche, le programme d'actions du Programme pluriannuel de Gestion (PPG). Le PPG symbolise la gestion et la coordination des structures gemapiennes à une échelle hydrographique cohérente, le bassin versant.



## COMITE SYNDICAL

### Informations

Le SIAV a été accueilli dans la commune d'Allasac pour présenter son débat d'orientation budgétaire (DOB) le 20 février 2025 et les comptes financiers uniques ainsi que le budget prévisionnel, le 17 mars 2025.

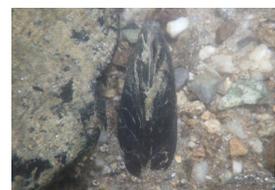
Le comité a également délibéré sur d'autres projets comme la santé, la participation financière des adhérents, les travaux de l'année ou encore être structure porteuse pour le site Natura 2000 "**Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale Corrèze-Dordogne**".

## BIVALVES

### GEMAPI

Le SIAV a accompagné Limousin Nature Environnement lors d'une prospection de moules d'eau douce (bivalve), le 6 mars dernier, sur le **Ganaveix** et le **Bradascou**.

Les moules d'eau douce sont de véritables indicatrices de la qualité de l'eau car elles sont sensibles à la pollution et nécessitent une eau oxygénée. Elles filtrent continuellement l'eau qui passe à travers leurs branchies ce qui leur vaut le surnom de "mini-stations d'épuration".



## MODIFICATION DES STATUTS

### ADMINISTRATION GENERALE

Le SIAV a engagé en 2024 une modification de ses statuts. Une réunion de travail a eu lieu en janvier avec les directeurs généraux des services de l'Agglomération du Bassin de Brive, de Tulle aggro, de la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche et de la Communauté de communes du Pays de Lubersac-Pompador.



\*Anthropique : qui résulte de l'action humaine

# RE-SOURCE

Les mares sont originales, elles peuvent être permanente mais aussi temporaire. Elles évoluent aussi sur plusieurs années et varient entre plusieurs stades.

## Stade 1 : Création - pentes et berges à nues



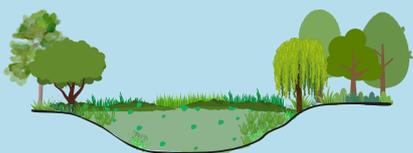
## Stade 2 : Installation des végétaux - les berges, les pentes et la mare commencent à être colonisée sur une partie



## Stade 3 : Comblement de la mare - l'ensemble de la mare et ses abords sont envahis par les végétaux et/ou la mare est en partie envasée



## Stade 4 : Comblement total de la mare - la végétation a comblé entièrement la mare et/ou elle est fortement envasée.



Entretien des mares manuellement et en respectant les préconisations pour la biodiversité permet de maintenir ces milieux précieux autant pour nous que pour la faune et la flore.

La période d'entretien doit impérativement être en hiver pour ne pas nuire à l'activité des espèces.

Les travaux consistent à

- éclaircir sur un abord (sauf Sud) pour un apport de lumière et réduire l'introduction de matière organique
- reprofiler en pente douce les abords pour un déplacement facilité des espèces et favoriser l'installation de la végétation
- curer en superficie pour éviter le comblement et l'envasement
- limiter les végétaux envahissants
- déposer du bois mort pour servir de refuge et source d'alimentation aux espèces

# ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

## GEMAPI

Le SIAV a accompagné les communes pour apporter son expertise lors de visites :

- sur la **Loyre** à Varetz pour une érosion de berges
- sur la **Couze** à Sainte-Féréole pour un écoulement d'eaux pluviales de voirie
- sur le **Maumont Noir** à Sainte-Féréole pour la réfection de pont communal sur chemin rural
- sur le ruisseau dit de **Laujour** à Allasac pour le curage d'un canal avec la DDT et l'OFB
- sur la **Couze Vézère** à Saint-Cernin-de-Larche pour un entretien de berge zones urbaines
- sur la **Tourmente** à Turenne pour une érosion de berges
- sur le ruisseau de la **Grande Fontaine** à Allasac pour le remplacement d'un ouvrage de franchissement
- sur la **Loyre** à Troche pour le dépôt de déchets et déversement de fruits et légumes
- sur le **plan d'eau de Turenne** pour la future vidange



Groupe de travail milieux aquatiques du SAGE Vézère/Corrèze dont M. Freygefond est Président de cette commission - 19 mars 2025



## INSTANCES

### GEMAPI



Le SIAV est membre du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE) de la Vézère, du Plan Départemental de la Gestion en Eau (PDGE) de la Corrèze, du SCoT Sud Corrèze et de l'Office Municipal de l'Environnement (OME) de la mairie de Brive. Ainsi, le SIAV a pu apporter des éclairages et la prise en compte des milieux aquatiques dans ces documents de gestion.

## SIGNALISATION CANOË

### GEMAPI

Le SIAV est intervenu sur la signalisation des passes à canoë pour assurer leur entretien avant le début de la saison estivale. Des opérations de nettoyage des panneaux et des abords (débroussaillage et élagage) et un inventaire ont été réalisés. Certains panneaux seront changés.

Le bilan de l'étiage 2024 est disponible sur notre site internet



## DATES A RETENIR

- 12 avril : Fête des jardins à Brive
- 23 avril : fresques de l'eau Chamboulive et Pierrefitte ; Salon la Tour et Eyburie
- 6 mai : fresque de l'eau Masseret et Meilhards
- 7 mai : fresque de l'eau les Trois Saints
- 14 mai : fresque de l'eau Lournac et Perpezac-le-Blanc
- 21 mai : fresques de l'eau Espartignac et Vigeois ; Concèze et Beyssac
- 21 au 24 mai : Fête de la Nature
- Courant juin : fresques de l'eau à Ussac, Mansac, Saint Cyprien et Saint Cyr la Roche, Perpezac-le-Noir et Estivaux, Brive
- 19 et 20 juin : Carrefour des collectivités à Brive
- 21 juin : 20 ans du Réseau Zones Humides en Limousin - autour de Bugeat

5 rue des Gaulies 19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

05.55.17.07.22 [accueil@siav-vezere.fr](mailto:accueil@siav-vezere.fr)

